



PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



DCMP



ONFPP



ARMP



Aguipe

N°777/ LUNDI 23 MARS 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE / ANSUTEN

- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET.....P/03/04
- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET.....P/05
- PLAN DE PASSATION DE MARCHÉ.....P/05/06/07/08



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE / PDACG

- AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/09/10

APRÈS LE 28 FÉVRIER, IL SERA TROP TARD !

30 JOURS

PRÊT À 0 % D'INTÉRÊT

- ✓ Modernisez votre équipement
- ✓ Augmentez votre stock
- ✓ Acceptez le paiement Crédit Money

CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55

Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

PROGRAMME

SIMANDOU 2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

- 1 Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce
- 2 Éducation & Culture
- 3 Infrastructures, Transports & Technologies
- 4 Économie, Finance & Assurance
- 5 Santé & Bien-être

Conseil



10 conseils pour bien réussir son jeûne

OFFRES D'EMPLOIS



JOURNAL DES APPELS D'OFFRES ET OFFRES D'EMPLOIS

Aïd Moubarak
à tous les fidèles Musulmans



Recrutement Intérim Nettoyage
Formation Sécurité

L'optimisation humaine
au service de la qualité !

Le bilan social : une obligation légale

CUSAGO GROUP

officiellement habilité à vous accompagner pour : **votre bilan social**

Vous souhaitez

- ✓ sécuriser votre conformité réglementaire,
- ✓ fiabiliser vos données sociales,
- ✓ transformer le bilan social en outil stratégique de gouvernance.

Nos équipes sont prêtes à vous accompagner avec rigueur et confidentialité.

Nongo carrefour cosa
restaurant coup de frein Act1

(+224) 622 26 64 64
622 07 07 51
622 18 54 78

administration@cusagogroup.com
ansoumane.berete@cusagogroup.com



Adoptez les bonnes pratiques pour un jeûne efficace et sûr

Le jeûne est une pratique ancienne qui est de plus en plus populaire de nos jours. Que ce soit via un jeûne intermittent sur le long terme ou pour un jeûne thérapeutique, les raisons pour lesquelles les gens choisissent de jeûner sont nombreuses : perte de poids, détoxification, amélioration de la santé, pratique religieuse (carême, ramadan), etc. Cependant, pour que le jeûne soit bénéfique pour la santé, il est important de suivre certaines règles et de prendre des précautions. Voici 10 conseils essentiels pour bien réussir votre jeûne.

Cette décision doit être personnelle et respectueuse de votre corps. Les vertus du jeûne sont nombreuses, mais elles ne doivent jamais être assimilées à un régime amaigrissant imposé.

1. Une volonté propre

La première règle pour bien réussir son jeûne est que cette décision doit venir de votre volonté propre. Il ne doit pas être entrepris sous la pression d'un proche ou d'une situation imposée. Cette décision doit être personnelle et respectueuse de votre corps. Les vertus du jeûne sont nombreuses, mais elles ne doivent jamais être assimilées à un régime amaigrissant imposé.

2. Une bonne descente alimentaire

Avant de commencer un jeûne, préparez votre corps grâce à une descente alimentaire. Cela consiste à réduire progressivement certains types d'aliments (lourds et gras) au profit des fruits et légumes, des bouillons de légumes et des jus frais. Cette étape permet de minimiser les crises d'élimination liées à une libération massive de toxines.

3. Lâcher prise du mental

Pendant le jeûne, limitez les activités mentales intenses. Réduisez l'usage des écrans et des distractions inutiles. En libérant votre esprit, vous permettrez à votre système nerveux de se régénérer et à votre corps de se concentrer sur le processus de détoxification. Profitez de ce moment pour vous reconnecter à vous-même.

10 conseils pour bien réussir son jeûne

4. Le repos

Le repos est fondamental lors d'un jeûne. Autorisez-vous à dormir et à ralentir votre rythme quotidien. C'est une période idéale pour se détendre et écouter les besoins de votre corps. Contrairement à l'idée préconçue que l'inactivité est une perte de temps, le repos favorise la régénération.

5. La respiration

La respiration est un élément central de la détoxification. Prenez le temps de pratiquer la cohérence cardiaque ou des exercices de respiration profonde. Inspirez lentement par le nez, remplissez vos poumons, puis expirez par la bouche. Cela favorise l'oxygénation de vos cellules et soutient le processus de détoxification.

6. Pratiquer des mouvements doux

Pendant le jeûne, préférez les activités physiques douces comme la marche ou le yoga. Les exercices à haute intensité sont à éviter, car ils peuvent détourner l'énergie nécessaire au processus de détoxification. Accordez à votre corps l'opportunité de se concentrer sur son équilibre interne.

7. Se faire accompagner ou rejoindre un groupe

Si vous jeûnez pour la première fois, sollicitez l'accompagnement d'un professionnel (naturopathe, nutritionniste ou médecin spécialisé). Ils sauront vous orienter et identifier les contre-indications éventuelles. Intégrer un groupe de jeûneurs peut également être une excellente source de motivation et de soutien.

8. Beaucoup de douceur et d'amour pour soi

Le jeûne est une période propice pour pratiquer l'autocompassion. Soyez bienveillant envers vous-même. Accordez-vous des moments de calme, pratiquez la méditation, et écoutez les signaux de votre corps. Ne vous mettez pas de pression pour atteindre des résultats immédiats.

9. Limiter les produits cosmétiques

Pendant le jeûne, réduisez l'utilisation de produits cosmétiques "toxiques". Préférez des soins naturels qui n'entravent pas la respiration de votre peau. Votre corps étant en phase d'élimination, il est préférable de laisser votre peau libre de toute obstruction.

10. Une bonne reprise alimentaire

La fin du jeûne est une étape cruciale. Réintroduisez progressivement des aliments légers

et faciles à digérer, comme les jus de légumes ou les soupes. Évitez les aliments gras, riches en protéines ou difficiles à digérer. Prenez le temps de savourer chaque bouchée et d'écouter vos sensations de satiété.

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné

611 33 17 45

Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

Responsable ventes et abonnements

Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

SA CAR
FRI CAR S.A

Société

Africaine

de Courtage d'Assurances et de
Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT
D'ASSURANCES

Email : safricar@yahoo.fr , Site : www.safricar.com

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamya, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité



MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION
AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMÉRIQUE (ANSUTEN)

Financement : Fonds propre de l'ANSUTEN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un (01) prestataire pour la mise en œuvre du programme d'accompagnement des lauréates du Hackathon Féminin 2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de sa mission de réduction de la fracture numérique et de promotion de l'inclusion, l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) a organisé, les 31 octobre et 1er novembre 2025, un Hackathon national 100 % féminin à Conakry, Labé et Mamou.

Ce hackathon a mobilisé près de 100 participantes et a permis de :

- Développer 18 projets innovants ;
- Sélectionner 5 projets à fort potentiel ;
- Identifier 27 lauréates présentant une forte motivation mais des niveaux hétérogènes en compétences techniques et entrepreneuriales.

Les diagnostics individuels menés auprès de ces lauréates après le concours, ont mis en évidence des lacunes importantes en structuration de projets, en développement technique (notamment backend, intégration et MVP), en modélisation économique, en gestion de projet et en professionnalisation.

Afin de capitaliser durablement sur les résultats du Hackathon Féminin 2025 et de garantir un impact structurant au sein de l'écosystème numérique féminin, ANSUTEN souhaite recruter un (01) prestataire spécialisé, pour mettre en œuvre un programme de préincubation sur mesure, couvrant l'ensemble des bénéficiaires et des zones d'intervention (Conakry, Labé et Mamou).

II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est d'assurer un accompagnement technique, entrepreneurial et personnel des 27 lauréates du Hackathon Féminin 2025 dans le but de renforcer leurs compétences, de transformer leurs idées en projets numériques cohérents, testables et suffisamment matures pour intégrer des dispositifs d'incubation ou d'accélération.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le prestataire retenu devra :

1. Réaliser des diagnostics individualisés des compétences des bénéficiaires et des projets
2. Harmoniser et renforcer les compétences techniques des lauréates (développement web et mobile, backend, UX/UI, cloud, Programmation IA, cybersécurité etc.) ;
3. Structurer les projets (vision, problématique, solution, utilisateurs cibles etc.) ;
4. Accompagner le développement de prototypes/MVP fonctionnels et testables ;
5. Accompagner la construction du business model ;
6. Initier les bénéficiaires aux notions de gestion financière et d'éducation financière ;
7. Introduire et appliquer les notions de gestion de projet, business model, expérimentation terrain et suivie de performance ;
8. Renforcer l'autonomie, la confiance et le leadership féminin ;
9. Préparer les lauréates aux pitches, concours, partenariats et opportunités de financement ;
10. Faciliter l'orientation post-accompagnement (incubateurs, immersion en entreprise, partenariats technique et financier etc.)

IV. RESULTATS ATTENDUS

Au terme du programme d'accompagnement :

- Cinq (05) projets sélectionnés sont consolidés, structurés et disposent d'une vision claire, d'un positionnement défini et d'une feuille de route opérationnelle ;
- Cinq (05) prototypes/MVP fonctionnels, sont développés, documentés et testés auprès d'utilisateurs réels (minimum défini par projet) ;
- La montée en compétence technique et entrepreneuriale des bénéficiaires est démontrée et mesurable ;
- Chaque projet dispose d'un business model structuré, d'un pitch deck professionnel et d'indicateurs de viabilité ;
- Capacités réelles des bénéficiaires à présenter leurs projets devant des jurys, partenaires ou investisseurs ;
- Identification des partenariats techniques, institutionnels ou financiers dans le cadre de la mise en œuvre des projets portés à maturité ;
- Projets préparés et éligibles à des dispositifs d'incubation ou d'accélération, ainsi qu'à des concours nationaux, notamment le Grand Prix ANSUTEN de l'Innovation et autres initiatives similaires. ;
- Vivier structuré de jeunes talents féminins constitué et intégré à l'écosystème numérique guinéen.

V. BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires directs de ce programme sont :

- 27 lauréates du Hackathon Féminin édition 2025 réparties en 5 projets innovants.

VI. PORTÉE GÉOGRAPHIQUE ET ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Le prestataire retenu accompagnera l'ensemble des bénéficiaires répartis comme suit :

- Conakry : 11 bénéficiaires / 2 projets ;
- Labé : 5 bénéficiaires / 1 projet.
- Mamou : 11 bénéficiaires / 2 projets.

Le prestataire devra obligatoirement mettre en place une organisation opérationnelle multizones, comprenant au minimum :

- Un chef de projet national dédié au programme ;
- Des référents locaux et/ou partenaires opérationnels par zone (Conakry, Labé et Mamou) ;
- Un dispositif garantissant un volume significatif d'activités en présentiel hors Conakry.

Les activités pourront être réalisées en format hybride (présentiel et distanciel), en tenant compte des contraintes académiques des bénéficiaires.

VII. DUREE DU PROGRAMME

La durée totale du programme est de 8 mois, comprenant :

- Six (6) mois de préincubation intensive ;
- Deux (2) mois de suivi post-accompagnement.

VIII. DATE ET LIEU

Période initialement prévue : du 24 mars 2026 au 24 novembre 2026.

Les lieux seront proposés par le prestataire

NB : Les dates peuvent être ajustées en fonction des contraintes opérationnelles.

IX. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le programme reposera sur une approche participative, progressive et orientée résultats, combinant :

- Diagnostics individualisés ;
- Diagnostics des projets ;
- Développement de compétences identifiées ;
- Développement produit (MVP fonctionnels) ;
- Ateliers pratiques et apprentissage par projet ;
- Coaching et mentorat continu ;
- Masterclass animées par des experts ;
- Travaux collaboratifs et expérimentation terrain des solutions.

X. ARCHITECTURE DU PROGRAMME

Le programme est structuré en quatre (04) phases :

1. Phase 1 – Fondations & Alignement
Diagnostics approfondis (individuel et projets), harmonisation des compétences de base, clarification des projets, structuration des équipes, posture professionnel et gestion du temps.
2. Phase 2 – Structuration des projets
Développement Web/backend/mobile et prototypage MVP, UX/UI orienté utilisateur, Introduction et programmation IA, initiation au cloud, à la cybersécurité et au marketing digital, construction du business model etc.
3. Phase 3 – Expérimentation & Amélioration
Tests utilisateurs, retours terrain, amélioration continue des solutions, préparation au pitch.
4. Phase 4 – Orientation post accompagnement
Mise en relation avec incubateurs, partenaires et investisseurs, suivi post programme, évaluation finale des projets.

NB : À noter qu'après les diagnostics, le prestataire doit fournir un plan d'accompagnement sur mesure des projets.

XI. LIVRABLES ATTENDUS

Le prestataire devra produire au minimum :

- Rapport de diagnostics (individuel et projets) ;
- Plans d'accompagnement sur mesure des projets ;
- Planning d'accompagnement sur mesure ;
- Plannings détaillés du programme d'accompagnement
- Tableaux de suivi des bénéficiaires (présence, progression, livrables...)
- Supports pédagogiques ;
- Prototypes/MVP fonctionnels et testés ;
- Pitch decks finalisés ;
- Rapports mensuels d'avancement ;
- Compte rendu bi mensuel des comités ;
- Rapport final et rapport d'impact (2 mois post programme) ;
- Recommandations d'orientation post programme ;
- Tout autre document nécessaire.

XII. PROFIL ET COMPÉTENCES DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra justifier :

- D'au moins cinq (05) ans d'expérience en développement de compétences numériques, en incubation et/ou accélération de projets numériques ;
- D'une expérience avérée avec des publics féminins ou jeunes ;
- D'une expertise technique en développement et programmation web/mobile, programmation en IA, cloud, cybersécurité et technologie émergente) ;
- D'une solide expertise en gestion de projet numérique
- D'une méthodologie pédagogique orientée projet numérique ;
- D'un réseau actif de mentors, experts et partenaires ;
- De ressources humaines et logistiques adaptées à un programme multizone (Conakry, Labé et Mamou).
- D'une historique de projets ayant réussi leur incubation/financement.
- D'un accès à des experts sectoriels ≥ 5 ans d'expérience.
- D'une capacité à accompagner le développement de MVP fonctionnels et testés.
- D'une maîtrise des outils professionnels (CRM, logiciels analytiques, gestion de projet etc.).
- Des espaces de formation disponibles et équipés.
- D'une connexion Internet haut débit sur site.
- D'un accès à des outils/prototypes, studios, laboratoires si nécessaire.
- D'une proposition technique et financière claire, structurée, réaliste et conforme aux objectifs de ANSUTEN.

XIII. PROFIL ET COMPETENCES DES EXPERTS CLES

Pour la bonne mise en œuvre de ce programme, le prestataire devra mobiliser une équipe pluridisciplinaire composée au minimum des profils suivants :

1. Chef de Projet National (01)
 - a. Qualifications minimales :
 - Bac+5 minimum en Gestion de projet, TIC, Entrepreneuriat, Management ou équivalent ;
 - Minimum cinq (05) ans d'expérience professionnelle ;
 - Minimum cinq (05) ans d'expérience en incubation/accélération de projets numériques.
 - b. Compétences exigées :
 - Gestion de programmes multi-acteurs et multizones ;
 - Planification stratégique et opérationnelle ;
 - Suivi-évaluation et gestion des indicateurs de performance ;
 - Coordination d'équipes techniques pluridisciplinaires ;
 - Production de rapports techniques et d'impact.
 - c. Rôle :
 - Pilotage global du programme ;
 - Coordination des experts et référents locaux ;
 - Validation des livrables ;
 - Interface officielle avec ANSUTEN ;
 - Garantie de l'atteinte des résultats contractuels.
2. Expert Technique Senior – Développement & Architecture (01)
 - a. Qualifications minimales :
 - Bac+4/5 en Informatique, Génie logiciel ou équivalent ;
 - Minimum cinq (05) ans d'expérience en développement web/mobile.
 - b. Compétences exigées :
 - Développement backend (Node.js, Python, Java, PHP ou équivalent) ;
 - Développement front-end (HTML, CSS, JavaScript ou technologies/frameworks équivalents) ;
 - Conception et intégration d'API ;
 - Gestion des bases de données (SQL/NoSQL) ;
 - Déploiement et gestion d'environnements cloud ;
 - Notions avancées en cybersécurité applicative ;
 - Encadrement technique, revue de code et mentoring des équipes.
 - c. Rôle :
 - Harmonisation des compétences techniques ;
 - Supervision du développement des MVP ;
 - Validation technique des solutions/prototypes développées.
3. Expert en Intelligence Artificielle (IA) & Technologies Émergentes (01)
 - a. Qualifications minimales :
 - Bac+5 en IA, Data Science ou domaine connexe ;
 - Minimum cinq (05) ans d'expérience pertinente.
 - b. Compétences exigées :
 - Concepts et applications du Machine Learning ;
 - Intégration d'outils IA dans des applications numériques ;
 - Vulgarisation pédagogique des technologies émergentes.
 - c. Rôle :
 - Introduction et accompagnement des projets intégrant l'IA ;
 - Organisation d'ateliers pratiques d'expérimentation.
4. Expert UX/UI & Design Produit (01)
 - a. Qualifications minimales :
 - Bac+3 minimum en Design numérique ou équivalent ;
 - Minimum quatre (04) ans d'expérience.
 - b. Compétences exigées :
 - Design Thinking ;
 - Prototypage (Figma ou équivalent) ;
 - Tests utilisateurs ;
 - Amélioration continue de l'expérience utilisateur.
 - c. Rôle :
 - Structuration de l'expérience utilisateur des projets ;
 - Organisation des tests terrain ;
 - Optimisation des interfaces des MVP.
5. Expert Business & Modélisation Économique (01)

- a. Qualifications minimales :
 - Bac+5 en Gestion, Finance, Entrepreneuriat ou équivalent ;
 - Minimum cinq (05) ans d'expérience en accompagnement de startups.
 - b. Compétences exigées :
 - Business Model Canvas ;
 - Étude de marché ;
 - Stratégie de monétisation ;
 - Structuration financière simplifiée ;
 - Préparation aux pitches et levées de fonds.
 - c. Rôle :
 - Construction des business models ;
 - Coaching des pitch decks ;
 - Préparation aux concours et opportunités de financement.
6. Expert en Gestion de Projet & Performance (01)
 - a. Qualifications minimales :
 - Minimum cinq (05) ans d'expérience en gestion de projet ;
 - Certification en gestion de projet appréciée (PMP, Prince2, Agile).
 - b. Compétences exigées :
 - Planification opérationnelle ;
 - Suivi budgétaire ;
 - Outils de gestion de projet ;
 - Méthodes Lean Startup et indicateurs de performance.
 - c. Rôle :
 - Formation des bénéficiaires à la gestion de projet ;
 - Mise en place des outils de suivi et tableaux de bord.
 7. Coach en Leadership & Développement Personnel (01)
 - a. Qualifications minimales :
 - Minimum cinq (05) ans d'expérience en coaching professionnel ;
 - Expérience avérée avec des jeunes ou des femmes entrepreneurs.
 - b. Compétences exigées :
 - Leadership féminin ;
 - Prise de parole en public ;
 - Gestion du stress ;
 - Développement de la confiance en soi ;
 - Communication professionnelle ;
 - Gestion des équipes.
 - c. Rôle :
 - Renforcement de l'autonomie et de la posture professionnelle ;
 - Préparation aux pitches et présentations publiques.
 8. Référents Locaux / Coordinateurs Régionaux (03 minimum)
Un référent minimum par zone d'intervention (Conakry, Labé, Mamou).

- a. Qualifications minimales :
 - Minimum trois (03) ans d'expérience pertinente ;
 - Bonne connaissance de l'écosystème local.
 - b. Rôle :
 - Coordination locale des activités ;
 - Suivi de la participation des bénéficiaires ;
 - Organisation logistique ;
 - Interface terrain avec le Chef de Projet National.
9. Exigences Transversales
Le prestataire devra obligatoirement :
 - Fournir les CV détaillés et signés des experts proposés ;
 - Joindre des lettres d'engagement signées ;
 - Indiquer la disponibilité effective de chaque expert (volume horaire estimatif) ;
 - Présenter un organigramme fonctionnel du dispositif ;
 - Fournir des références vérifiables de missions similaires réalisées ;
 - Démontrer une capacité réelle d'intervention multizone.

Toute proposition ne respectant pas la composition minimale exigée pourra être déclarée non conforme.

XIV. METHODE DE SELECTION

La méthode de sélection des prestataires est fondée sur la qualification du consultant (SQC), basée notamment sur expérience de la Firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail propose tel que prévue dans les textes du code des marchés publics.

I. DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DEPOT DES PLIS:

Les manifestations d'intérêt devront être déposées sous plis fermés dont un original et une copie au plus tard le 07 mars 2026 à 10 heures 30mn à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN), sis à Koloma Immeuble ARTP au 7ème étage – Commune de Ratoma Tél : 622 43 58 66 E-mail : oumar.faro@ansuten.gov.gn ; mbalia.camara@ansuten.gov.gn du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures 30 minutes TU, le vendredi de 9 heures à 13 heures 00 mn TU. Avec uniquement la mention : Recrutement d'un prestataire pour la mise en œuvre du programme d'accompagnement des lauréates du Hackathon Féminin 2025.

NB : Il convient de signaler que le dépôt à travers les adresses électroniques susmentionnées est obligatoire.

Conakry, le 18 mars 2026

Le Directeur Général





REPUBLICUE DE GUINEE
Travail-justice- solidarité
MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION
AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOM-MUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)

Financement : Fonds propre de l'ANSUTEN
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement des prestataires par le biais de l'accord-cadre relatif aux prestations intellectuelles de formation, d'incubation et d'accélération des projets innovants issus des concours de ANSUTEN.

LOT 1 : Prestations de formation

Objectif : Sélectionner des prestataires qualifiés pour concevoir, organiser et exécuter des actions de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du numérique et des TIC au profit des bénéficiaires des projets de l'ANSUTEN.

Activités clés :

- Domaines de formation : Large éventail incluant l'initiation au numérique, la bureautique, le développement web/mobile, la cybersécurité, l'IA, l'IoT, le marketing digital, l'entrepreneuriat, etc.
- Méthodologie : Approches pédagogiques pratiques et interactives (ateliers, études de cas, travaux pratiques). Les formations peuvent être en présentiel, à distance ou en mode hybride.
- Bénéficiaires : Étudiants, jeunes diplômés, femmes entrepreneures, professionnels du secteur public/privé, communautés locales (y compris en zones rurales), etc.

Profil requis du prestataire :

- Expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans la formation et/ou le renforcement des capacités dans le numérique et les TIC.
- Capacité à intervenir sur l'ensemble du territoire national, y compris en zones rurales.
- Personnel clé requis : Un pool d'experts comprenant :
 1. Formateurs en usage du numérique et bureautique, etc

LOT 2 : Incubation et accélération de projets innovants

Objectif : Sélectionner des structures pour offrir un programme structuré d'incubation et/ou d'accélération d'une durée de six (06) mois (avec un suivi post-programme de deux mois) aux lauréats des concours organisés par l'ANSUTEN.

Activités clés :

- Objectif du programme : Accompagner les start-ups et chercheurs pour développer leurs solutions/prototypes, affiner leur modèle économique, faciliter l'accès aux financements et préparer la mise sur le marché.
- Méthodologie : Approche participative (andragogie) incluant coaching, mentorat, masterclasses, ateliers pratiques. Un accent particulier est mis sur l'accompagnement au dépôt de brevet d'innovation.
- Services à fournir : Mise à disposition de mentors expérimentés, d'experts sectoriels, de partenaires investisseurs, d'infrastructures adaptées (espaces de travail, équipements technologiques) et d'outils professionnels (CRM, logiciels de gestion, etc.).

Profil requis du prestataire :

- Expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'accompagnement (incubation/accélération) de start-ups et/ou de projets de recherche.
- Capacité à incuber et/ou accélérer au moins dix (10) projets technologiques.
- Réseau solide de mentors, d'investisseurs (nationaux et internationaux) et de partenaires stratégiques, etc

Informations générales pour les deux lots

- Type de contrat : Accord-cadre pour une durée de deux (02) ans, renouvelable une fois. Les prestations spécifiques seront exécutées via des marchés subséquents ou bons de commande.
- Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), conformément au Code des marchés publics.
- Dépôt des candidatures :
 - o Date limite : Le 14 avril 2026 à 10 heures 30 minutes.
 - o Format : Un original et une copie, accompagnés d'une clé USB contenant la version électronique.
 - o Adresse : ANSUTEN, sis à Koloma Immeuble ARTP au 7ème étage – Commune de Ratoma.
 - o Envoi électronique obligatoire : À l'adresse appel.offres@ansuten.gov.gn et oumar.faro@ansuten.gov.gn.
 - o Mention sur l'enveloppe : Indiquer clairement le lot concerné (« LOT 1 » ou « LOT 2 »).

Pour plus d'informations et télécharger les Termes de Référence (TDR) complets, veuillez consulter : www.jaoguinee.com

<https://www.jaoguinee.com/21/03/2026/avis-a-manifestation-dinteret-pour-le-recrutement-des-prestataires-par-le-biais-de-laccord-cadre-relatif-aux-prestations-intellectuelles-de-formation-dincubation-et-d/3680/>

PLAN DE PASSATION DES MARCHES Exercice 2026

Autorité contractante :	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Exercice Budgétaire:	2026
Ordonnateur:	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Journaux de publication de référence et site Internet:	JAO, HOROYA, 224 BUSINESS; SITE DE L'ARMP; DGCMP ET DE L'AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Autorité approbatrice:	DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (DGCMP)

MARCHES DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE SANS REVUE PREALABLE PAR DGCMP / DEMANDE DE COTATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ											PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION DU	
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux			
								5 J	3 J	15 J	5 J	15 J	5 J	3 J	3 J	3 J	3 ou 5 J								
1	Construction Latrines pour 6 hubs (raccordé à fosse existante)			FP/ANSUTEN	1	DC	Prévisions	02/04/2026	5 J	10/04/2026	25/04/2026	30/04/2026		10/05/2026	15/05/2026			23/05/2026	26/05/2026	31/05/2026	07/06/2026	22/06/2026			
2	Achat de 25 HomeBox 4G de Orange pour les lauréats dans le cadre de HACKATHON (EDITION 2026)			FP/ANSUTEN	2	DC	Réalisations																		
							Prévisions	03/04/2026		11/04/2026	26/04/2026	01/05/2026		11/05/2026	16/05/2026		24/05/2026	27/05/2026	01/06/2026	08/06/2026	23/06/2026				
3	Collation (petit déjeuner et déjeuner) pour HACKATHON (EDITION 2026)			FP/ANSUTEN	3	DC	Réalisations																		
							Prévisions	03/05/2026		11/05/2026	26/05/2026	31/05/2026		10/06/2026	15/06/2026		23/06/2026	26/06/2026	01/07/2026	08/07/2026	23/07/2026				
4	Achat des consommables pour les six (06) hubs dans le cadre de la Gestion des Hubs 2026			FP/ANSUTEN	4	DC	Réalisations																		
							Prévisions	28/05/2026		05/06/2026	20/06/2026	25/06/2026		05/07/2026	10/07/2026		18/07/2026	21/07/2026	26/07/2026	02/08/2026	17/08/2026				
5	Primacy 2 – Imprimante à cartes PVC			FP/ANSUTEN	5	DC	Réalisations																		
							Prévisions	29/06/2026		07/07/2026	22/07/2026	27/07/2026		06/08/2026	11/08/2026		19/08/2026	22/08/2026	27/08/2026	03/09/2026	18/09/2026				
Coût Total																									

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
FINE	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint
FP/ANSUTEN	Fond Propre ANSUTEN

Code Marché		Nature de Marché	
1		Fournitures	Travaux
2			Prestations intellectuelles
3			

Mode de Passation	
AOON	Appel d'Offres Ouvert National
AOOI	Appel d'Offres Ouvert International
DC	Demande de Cotation
ED	Entente Directe

Autorité Approbatrice	Approbation du plan de passation des marchés
DGCMP	

PTF : Partenaire Technique et Financier
TDR : Terme de référence
JMP : Journal des Marchés Publics
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DP : Demande de Proposition



PLAN DE PASSATION DES MARCHES Exercice 2026

Autorité contractante :	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Exercice Budgétaire:	2026
Ordonnateur:	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Journaux de Publication de Référence et Site Internet:	JAO, HOROYA, 224 BUSINESS; SITE DE L'ARM ; DGCMP ET DE L'AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Autorité Approbatrice:	DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (DGCMP)

MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION

Numéro		Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 - PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ								PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ	
									Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début de livraison	Date fin de livraison		
1		Choix d'un prestataire pour une couverture d'Assurances Maladie en faveur du personnel de l'ANSUTEN			FP/ANSUTEN	1	AOO	Prévisions Réalisations	02/03/2026	16/03/2026	19/03/2026	20/04/2026	05/05/2026	18/05/2026	02/06/2026	09/06/2026	21/06/2026		28/06/2026	08/07/2026	13/07/2026	16/07/2026	17/07/2026	15/08/2026		
2		Acquisition mobiliers dans le cadre de la mise en place des mediatheques scolaires			FP/ANSUTEN	2	AOI	Prévisions Réalisations	12/03/2026	26/03/2026	29/03/2026	30/04/2026	15/05/2026	28/05/2026	12/06/2026	19/06/2026	01/07/2026		08/07/2026	18/07/2026	23/07/2026	26/07/2026	27/07/2026	25/08/2026		
3		Installation de l'energie solaire dans le cadre de la mise en place des mediatheques scolaires			FP/ANSUTEN	3	AOO	Prévisions Réalisations	20/03/2026	03/04/2026	06/04/2026	08/05/2026	23/05/2026	05/06/2026	20/06/2026	27/06/2026	09/07/2026		16/07/2026	26/07/2026	31/07/2026	03/08/2026	04/08/2026	02/09/2026		
4		Acquisition des livres dans le cadre de la mise en place des mediatheques scolaires			FP/ANSUTEN	4	AOO	Prévisions Réalisations	02/04/2026	16/04/2026	19/04/2026	21/05/2026	05/06/2026	18/06/2026	03/07/2026	10/07/2026	22/07/2026		29/07/2026	08/08/2026	13/08/2026	16/08/2026	17/08/2026	15/09/2026		
5		Achat/fourniture de bureau dans le cadre de l'implémentation de 20 hubs numériques			FP/ANSUTEN	5	AOI	Prévisions Réalisations	06/04/2026	20/04/2026	23/04/2026	25/05/2026	09/06/2026	22/06/2026	07/07/2026	14/07/2026	26/07/2026		02/08/2026	12/08/2026	17/08/2026	20/08/2026	21/08/2026	19/09/2026		
6		Installation et mise en place d'un système de sécurité intérieur et extérieur moderne dans le cadre de l'implémentation de 20 hubs numériques			FP/ANSUTEN	6	AOO	Prévisions Réalisations	22/04/2026	06/05/2026	09/05/2026	10/06/2026	25/06/2026	08/07/2026	23/07/2026	30/07/2026	11/08/2026		18/08/2026	28/08/2026	02/09/2026	05/09/2026	06/09/2026	05/10/2026		
7		Achat équipements de formation des agents techniciens Teicos pour la Formation de 2 000 Apprenants dans le cadre du R-CUN 4			FP/ANSUTEN	7	AOO	Prévisions Réalisations	04/05/2026	18/05/2026	21/05/2026	22/06/2026	07/07/2026	20/07/2026	04/08/2026	11/08/2026	23/08/2026		30/08/2026	09/09/2026	14/09/2026	17/09/2026	18/09/2026	17/10/2026		
8		Achat des équipements électroniques (Equipement Robotique et Tableau blanc) dans le cadre de l'implémentation de 20 hubs numériques			FP/ANSUTEN	8	AOO	Prévisions Réalisations	11/05/2026	25/05/2026	28/05/2026	29/06/2026	14/07/2026	27/07/2026	11/08/2026	18/08/2026	30/08/2026		06/09/2026	16/09/2026	21/09/2026	24/09/2026	25/09/2026	24/10/2026		
9		Acquisition d'une infrastructure de sauvegarde			FP/ANSUTEN	9	AOO	Prévisions Réalisations	22/05/2026	05/06/2026	08/06/2026	10/07/2026	25/07/2026	07/08/2026	22/08/2026	29/08/2026	10/09/2026		17/09/2026	27/09/2026	02/10/2026	05/10/2026	06/10/2026	04/11/2026		
10		Acquisition d'une infrastructure de backup énergie pour les serveurs et autres équipements critiques			FP/ANSUTEN	10	AOO	Prévisions Réalisations	12/06/2026	26/06/2026	29/06/2026	31/07/2026	15/08/2026	28/08/2026	12/09/2026	19/09/2026	01/10/2026		08/10/2026	18/10/2026	23/10/2026	26/10/2026	27/10/2026	25/11/2026		
11		Recrutement d'un prestataire pour l'acquisition des véhicules			FP/ANSUTEN	11	AOI	Prévisions Réalisations	10/07/2026	24/07/2026	27/07/2026	28/08/2026	12/09/2026	25/09/2026	10/10/2026	17/10/2026	29/10/2026		05/11/2026	15/11/2026	20/11/2026	23/11/2026	24/11/2026	23/12/2026		
		Coût Total																								

Liste des Signes et Abréviations

Mode de Passation		
1	AOO	Appel d'Offres Ouvert
2	CR	Consultation Restreinte
3	GG	Gré à Gré (Entente Directe)

PTF : Partenaire Technique et Financier

TDR : Terme de référence

JMP : Journal des Marchés Publics

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DP : Demande de Proposition

CPMP : Commission de Passation des Marchés Publics

Mode de Passation		
-------------------	--	--

Code Marché	Nature de Marché
1	Construction
2	Travaux de Génie Civil
3	Fourniture courante
4	Fourniture d'Equipements
5	Prestation Courante

Type de Financement	
1	BND Budget National de Développement
2	FINEX Financement Extérieur
3	CONJOINT Financement Conjoint (FINEX+BND)
4	FP/ANSUTEN Fonds Propre ANSUTEN



PLAN DE PASSATION DES MARCHES Exercice 2026

Autorité Contractante :	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Exercice Budgétaire:	2026
Ordonnateur:	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Journaux de publication de référence et site internet:	JAO, HOROYA, 224 BUSINESS, SITE DE L'AMP, DGCMP ET DE L'AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Autorité approbatrice:	DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (DGCMP)

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

IDENTIFICATION DU PROJET/MARCHE										PHASE 1 : PROCEDURE DE PRESELECTION				PHASE 2 : PROCEDURE DE SELECTION								PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE								PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE	
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant budget GNF	Code Budget /Bénéficiaire	Type de Financement	N° AMI	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Non Objection sur TDR		Publication / Avis à Manifestation d'intérêt (MI)	Ouverture /Evaluation des MI	Non Objection sur DP	Envoi DP aux candidats de la liste restreinte	Date limite de dépôt des propositions (tech et finan)	Ouverture /Evaluation des propositions techniques	Non Objection sur rapport Prop. Techn.	Ouverture /Evaluation des propositions financières	Non Objection sur rapport combinée PT/PF	Publication attribution /Notification provisoire	Négociation et mise en forme du contrat	Non Objection sur le contrat négocié	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatriation du marché	Notification du marché approuvé	Date début Prestations	Date de fin des prestations			
								12 j	30 ou 45 J	15 j	12j	15 j	12j	15 j	12 j	15 j	7 j	12 j	10 j	3 j	3 ou 5 j										
1	Recrutement d'un prestataire pour la mise en œuvre du programme d'accompagnement des lauréates du Hackathon Féminin 2025			PF /ANSUTEN	1	SOC	Prévisions	20/02/2026	06/02/2026	09/02/2026	12/03/2026	27/03/2026	08/04/2026	24/04/2026	01/05/2026	14/05/2026	22/05/2026	01/06/2026	04/06/2026	07/06/2026	08/06/2026	07/07/2026	17/07/2026	21/07/2026	24/07/2026	07/08/2026	05/11/2026				
2	Recrutement d'un prestataire pour le Renforcement des capacités des gestionnaires dans le cadre de la mise en place des médiathèques scolaires			PF /ANSUTEN	2	SOC	Prévisions	25/02/2026	06/03/2026	09/03/2026	09/04/2026	24/04/2026	06/05/2026	22/05/2026	29/05/2026	11/06/2026	19/06/2026	05/07/2026	02/07/2026	04/08/2026	06/07/2026	04/08/2026	14/08/2026	18/08/2026	21/08/2026	04/09/2026	03/12/2026				
3	Recrutement des cabinets pour la formation de 2 000 Apprenants et la certifications de 100 Apprenants dans le cadre du R-CUN 4			PF /ANSUTEN	3	SFQC	Prévisions	16/03/2026	26/03/2026	29/03/2026	29/04/2026	14/05/2026	26/05/2026	11/06/2026	18/06/2026	01/07/2026	09/07/2026	22/07/2026	22/07/2026	24/08/2026	25/07/2026	26/07/2026	03/09/2026	07/09/2026	10/09/2026	24/09/2026	23/12/2026				
4	Etudes de Faisabilité techniques et architecturales; économiques et financières; environnementales et sociales pour la construction de cinq (05) centres Technologiques (Conakry, Kindia, Labé, Kankan, Nzérékoré) 2026			PF /ANSUTEN	4	SFQC	Prévisions	30/03/2026	11/04/2026	14/04/2026	16/05/2026	31/05/2026	13/06/2026	28/06/2026	05/07/2026	18/07/2026	26/07/2026	05/08/2026	08/08/2026	14/08/2026	15/08/2026	13/09/2026	23/09/2026	27/09/2026	30/09/2026	14/10/2026	12/01/2027				
5	Etude de faisabilité pour la mise en place du Smart Africa Digi Academy TIC/ Télécommunications			PF /ANSUTEN	5	SMC	Prévisions	07/04/2026	15/04/2026	18/04/2026	19/05/2026	03/06/2026	15/06/2026	01/07/2026	08/07/2026	21/07/2026	29/07/2026	08/08/2026	11/08/2026	14/08/2026	15/08/2026	13/09/2026	23/09/2026	27/09/2026	30/09/2026	14/10/2026	12/01/2027				
6	Mise en place d'une plateforme de gestion de partenariats de l'ANSUTEN			PF /ANSUTEN	6	SOC	Prévisions	23/04/2026	04/05/2026	07/05/2026	07/06/2026	22/06/2026	04/07/2026	20/07/2026	27/07/2026	09/08/2026	17/08/2026	17/08/2026	27/08/2026	30/08/2026	02/09/2026	03/09/2026	02/10/2026	12/10/2026	16/10/2026	19/10/2026	02/11/2026	31/01/2027			
7	Mise en place d'une plateforme suivi et évaluation des projets et programmes d'ANSUTEN			PF /ANSUTEN	7	SOC	Prévisions	19/05/2026	01/06/2026	04/06/2026	05/07/2026	20/07/2026	01/08/2026	17/08/2026	24/08/2026	06/09/2026	14/09/2026	24/09/2026	27/09/2026	30/09/2026	01/10/2026	30/10/2026	09/11/2026	13/11/2026	16/11/2026	30/11/2026	28/02/2027				
8	Mise à niveau de la plateforme innovation et intégration le module formation et hackathon			PF /ANSUTEN	8	SOC	Prévisions	22/06/2026	09/07/2026	12/07/2026	12/08/2026	27/08/2026	08/09/2026	24/09/2026	01/10/2026	14/10/2026	22/10/2026	01/11/2026	04/11/2026	07/11/2026	08/11/2026	07/12/2026	17/12/2026	21/12/2026	24/12/2026	07/01/2027	07/04/2027				
Coût Total		-															#REF!														

Liste des Signes et Abréviations

Mode de Passation			
1	AOO	Appel d'Offres Ouvert	
2	CR	Consultation Restreinte	
3	GG	Gré à Gré (En tente Directe)	

Code Marché		Nature de Marché	
1		Construction	
2		Travaux de Génie Civil	
3		Fourniture courante	
4		Fourniture d'Equipements	
5		Prestation Courante	
6		Prestation Intellectuelle	

Type de Financement			
1	BND	Budget National de Développement	
2	FINEX	Financement Extérieur	
3	CONJOINT	Financement Conjoint (FINEX-BND)	
4	FP/ANSUTE N	Fonds Propre ANSUTEN	

Mode de Passation		
1	SFQC	Sélection Fondée sur la Qualité - Coût
2	SMC	Sélection au Moindre Coût
3	SQC	Sélection fondée sur la qualification du consultant

CPMP : Commission de Passation des Marchés Publics

ANO : Avis de Non Objection



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PLAN DE PASSATION DES MARCHES Exercice 2026

Autorité contractante :	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Exercice Budgétaire:	2026
Ordonnateur:	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Journaux de Publication de Référence et Site Internet:	JAO, HOROYA, 224 BUSINESS; SITE DE L'ARMP; DGCMP ET DE L'AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Autorité Approbatrice:	DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (DGCMP)

MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE QUALIFICATION

							Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES		
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation		Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/N otification provisoire
									12 j	3 j	30 ou 45 j	15 j	12 j	15 j
1	Construction/Achat/Déplacement/Installation et Aménagement des Batiments dans le cadre de l'Implémentation de 20 hubs numériques			FP/ANSUTEN	1	AOI	Prévisions	18/03/2026	01/04/2026	04/04/2026	06/05/2026	21/05/2026	03/06/2026	18/06/2026
							Réalisations							
Coût Total		0												



-0092

27 FEB 2026

N° MMG/CAB/LNG/2026

Conakry, le

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert – Cas sans pré qualification

AAO N° : N°001/MMG/CAB/LNG/CPRMP/2026

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux JAO N°768 du 19 Janvier 2026 ; Lynx N°1762 du 19 Janvier 2026 et C224 N° 0110 du 19 Janvier 2026.
- La Direction Générale du Laboratoire National de la Géologie du Ministère des Mines et de la Géologie a obtenu dans le cadre de l'exécution des activités de son plan d'action exercice 2026 des fonds au titre d'un Fonds Propre d'Affectation Spéciale dont il est ordonnateur, afin de contribuer au financement à l'Acquisition de Mobiliers Bureau et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre de ce marché : l'Acquisition de mobiliers de bureau en lot unique
- Elle sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer : ces Articles.
- Les exigences en matière de qualifications sont : l'expérience, la situation financière, la capacité de financement, le matériel à mobiliser, et le personnel à affecter (voire DPAO et l'Annex A des Critères de qualifications).
- La participation à cet Appel d'Offres Ouvert National tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : siège est situé à Conakry Quartier Commandanyah Commune de Dixinn Tél : 622 59 22 42 Email : mamadynab11@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du Lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H 00
- Les exigences en matière de qualification sont : situation financière des trois dernières années ; avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de livraison des fournitures et services de 500.000.000 GNF sur les trois dernières années ; fournir l'attestation de capacité de financement ; Avoir exécuté deux (2) marchés similaires au cours des trois (3) dernières années.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet auprès de la PRMP

du Laboratoire National de la Géologie à compter du Lundi 02 Mars contre un paiement non remboursable d'un millions cinq cent mille Francs Guinéens (1 500 000 GNF). La méthode de paiement sera faite conformément au décret N°2304/MEF/MB/SGG en date du 07 Août 2020 portant modalités de paiement de la redevance et de la quote part des produits de vente du DAO :

- ✓ 20% du montant seront versé à l'autorité contractante ;
- ✓ 50% au compte N°4111071 du receveur central du trésor public à la BCRG
- ✓ 30% au compte de l'ARMP N°201100407 à la BCRG.

- Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en Cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies à la Cellule de passation des marchés publics du Laboratoire National de la Géologie au plus tard le jeudi 02 avril 2026 à 10 heures 30 minutes. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
- Les offres seront ouvertes en présence d'un (1) observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et les représentants des soumissionnaires qui désirent y participer et à la même adresse citée ci-dessus le jeudi 02 avril 2026 à 11heures 30 minutes.
- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de 1,5% du montant de l'offre du soumissionnaire dont la date de validité est cent vingt jours (120 Jours).
- Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National. Il est également prévu le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics (DGCMP) au taux de 0,3 % du montant hors taxes du marché, supportée par le Titulaire.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre-vingt (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry, le 02 Mars 2026





REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
EN GUINEE (PDACG)



Financement : Banque Mondiale
Février 2026

I. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE DU PDACG PHASE 2

Depuis 2020, la Guinée connaît une croissance économique soutenue, portée principalement par le secteur minier, notamment l'exploitation de la bauxite et de l'or. Entre 2016 et 2024, le PIB a progressé en moyenne de 6,5 % par an, permettant au pays d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Toutefois, cette croissance demeure peu inclusive. Elle ne s'est pas traduite par une réduction significative de la pauvreté ni par une création suffisante d'emplois, en particulier dans les secteurs non miniers. La pauvreté a même augmenté entre 2019 et 2024, tandis que le taux d'emploi reste faible, autour de 49 % de la population en âge de travailler.

Dans ce contexte, l'agriculture demeure un pilier central de l'économie guinéenne. Elle représente près de 30 % du PIB, emploie plus de la moitié de la main-d'œuvre et constitue la principale source de revenus des ménages ruraux. Malgré ce poids économique et social, le secteur agricole reste caractérisé par une faible productivité, une dépendance aux cultures pluviales, une mécanisation limitée, des infrastructures insuffisantes et une vulnérabilité élevée aux chocs climatiques. Le changement climatique accentue ces contraintes, avec des projections indiquant une baisse significative de la productivité du travail agricole à moyen terme.

Les femmes jouent un rôle majeur dans l'agriculture, représentant environ 55 % de la main-d'œuvre agricole, mais elles font face à de fortes inégalités structurelles, notamment en matière d'accès à la terre, aux intrants, au financement et aux services agricoles. Ces déséquilibres contribuent à maintenir des écarts de productivité et à renforcer la vulnérabilité économique des ménages ruraux dirigés ou soutenus par des femmes.

Parallèlement, la Guinée reste confrontée à une insécurité alimentaire croissante et à une forte dépendance aux importations de produits agricoles, malgré un potentiel important pour le développement de cultures vivrières et d'exportation. Les déficits en infrastructures rurales, en logistique, en normes sanitaires et phytosanitaires, ainsi qu'un environnement institutionnel et réglementaire peu favorable, freinent le développement de chaînes de valeur agricoles compétitives.

Face à ces défis, le Gouvernement a adopté la stratégie nationale Simandou 2040, qui vise à transformer la richesse minière en une source de développement socio-économique durable et inclusif, en mettant l'accent sur l'agriculture, l'agro-industrie et les infrastructures entre autres. Le projet minier de Simandou, avec son corridor ferroviaire et logistique, offre une opportunité structurante pour désenclaver les zones agricoles, réduire les coûts de transport et stimuler le développement de pôles agro-industriels. C'est dans ce cadre stratégique que s'inscrit le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), mis en œuvre avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale, dont la Phase 2 constitue une étape clé.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Phase 1 du PDACG entre 2021 et 2026, et en cohérence avec l'importance accordée à l'inclusion sociale, à la participation des parties prenantes et à la redevabilité, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a toujours accordé une attention particulière aux processus de consultation et d'engagement des acteurs concernés. Ainsi, bien que la préparation d'un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) ne fût pas une exigence formelle applicable à la Phase 1 du PDACG, laquelle était régie par les Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale, l'UGP avait fait le choix de renforcer le caractère participatif et inclusif du projet en élaborant un PMPP qui est au cours de son exécution. Ainsi, des consultations ont été menées du 20 juillet au 25 août 2023 sur l'ensemble des zones d'intervention du PDACG Phase 1 ainsi qu'au niveau central, permettant d'associer les parties prenantes clés à l'identification des enjeux, des attentes et des préoccupations liées au projet. Cette expérience constitue un acquis important et une base solide pour la préparation de la Phase 2 du PDACG et pour l'élaboration du présent PMPP.

1.2. OBJECTIF DU PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

L'objectif global du présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) du PDACG – Phase 2 est de mettre en place un processus inclusif à déployer tout au long du cycle de vie du projet, conformément à la NES 10, à travers :

- L'établissement d'une approche systématique de mobilisation des parties prenantes qui permettra au Gouvernement de la République de Guinée de bien identifier ces dernières, de nouer et de maintenir avec elles, en particulier les parties touchées par le Projet, une relation constructive ;
- L'évaluation du niveau d'intérêt et d'adhésion des parties prenantes et permettre que leurs opinions soient prises en compte dans la conception du Projet et sa performance environnementale et sociale ;
- L'encouragement à la mobilisation effective de toutes les parties touchées par le Projet pendant toute sa durée de vie sur les questions qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur elles et fournir les moyens d'y parvenir ;
- L'assurance que les parties prenantes reçoivent en temps voulu et de manière compréhensible, accessible et appropriée l'information relative aux risques et effets environnementaux et sociaux du PDACG – Phase 2 ;
- La dotation des parties touchées par le projet et des groupes vulnérables en moyens permettant aisément à toutes d'évoquer leurs préoccupations et de porter plainte, et au Gouvernement de la République de Guinée représenté par l'Unité de Coordination et d'Exécution (UGP) du PDACG – Phase 2 d'y répondre et de les gérer.

Par conséquent, le présent PMPP qui est intégré à l'évaluation environnementale et sociale

et à la conception et la mise en œuvre du PDACG – Phase 2, tel que préconisé dans la NES n°1, décrit les moyens, les échéanciers et modalités de mobilisation des parties prenantes du projet. Il discute également du processus de communication avec les parties prenantes aux fins de recueillir leurs avis et préoccupations, d'une part, et de leur fournir un retour d'information concernant le projet et toute activité y liée, d'autre part.

1.3. DEMARCHE METHODOLOGIQUE SUIVIE LORS DE LA PREPARATION DU PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

La méthodologie adoptée pour l'élaboration du présent Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) repose sur les principales étapes suivantes :

1. Revue documentaire et analyse des informations existantes : Cette étape a consisté à collecter et analyser l'ensemble des informations disponibles au stade actuel de préparation du PDACG – Phase 2. Elle s'est appuyée notamment sur la revue de la note conceptuelle du projet et de toute autre documentation pertinente, afin de mieux appréhender le contexte, les objectifs, les composantes et les zones d'intervention du projet
- Consultation des parties prenantes : Conformément aux exigences de la Norme Environnementale et Sociale n°10 (« Mobilisation des parties prenantes et information ») du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale, un processus de consultation participatif et inclusif a été conduit durant la préparation du présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP). Ce processus a permis d'associer l'ensemble des parties affectées ou intéressées, y compris les groupes vulnérables.

Les consultations se sont déroulées en deux niveaux complémentaires :

- Au niveau central (Conakry) : consultations institutionnelles avec les acteurs clés ;
- Au niveau déconcentré : consultations régionales/prélectorales basées sur un échantillonnage raisonné.

Trois régions administratives et préfectures ont été sélectionnées parmi les quatre zones d'intervention prévues pour la Phase 2 du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), à savoir Kindia, Mamou, Kankan et Boké, soit les régions de Kankan, Mamou et Kindia. Ces régions englobent six préfectures prioritaires : Kankan, Mandiana, Mamou, Dalaba, Kindia et Forécariah.

La sélection de ces zones a été guidée par des critères de pertinence et d'objectivité, notamment :

- Leur lien direct ou indirect avec le corridor de Simandou ;
- Leur prise en compte dans la Phase 1 du PDACG (post-restructuration) ;
- La présence effective de bénéficiaires des sous-projets financés via le mécanisme de Matching Grant.

Le processus de consultation s'est articulé autour de trois (3) axes méthodologiques complémentaires :

- (i) Identification des parties prenantes : elle a consisté à partir lister les parties prenantes en collaboration avec l'UGP du PDACG, autrement dit les acteurs touchés ou intéressés, y compris les agriculteurs familiaux, éleveurs

de volaille, organisations interprofessionnelles, autorités locales, groupes vulnérables et services techniques déconcentrés ainsi que les bénéficiaires de la Phase 1 du PDACG ;

(ii) Planification des consultations : cette phase a consisté à planifier, de manière concertée avec les parties prenantes identifiées, les dates, les lieux et les modalités des consultations relatives au PDACG – Phase 2, y compris les activités prévues et les thématiques à aborder, ont été partagées afin de favoriser une participation éclairée, constructive et effective.

(iii) Informer et Consultations des parties prenantes : elles ont pris la forme d'une série d'entretiens avec les parties prenantes situées dans les régions (Kankan, Mamou et Kindia) et préfectures retenues pour les consultations (préfectures de Kankan, Mandiana, Mamou, Dalaba, Kindia et Forécariah). Les consultations ont été conduites sous forme de réunions collectives et d'entretiens individuels, permettant d'aborder des questions clés présentant un intérêt majeur pour le projet. Les objectifs spécifiques poursuivis à travers ces consultations sont les suivants :

- Fournir des informations claires et adaptées et en langues locales (Malinké, Poular, Soussou) sur les objectifs, composantes, sous composantes et activités et Impacts attendus du PDACG Phase 2 pour favoriser une compréhension partagée et une appropriation locale.
- Recueillir les préoccupations, attentes et recommandations des parties prenantes : permettant aux parties prenantes d'exprimer librement leurs points de vue, préoccupations et propositions concernant les enjeux clés du projet, notamment l'accès à la terre, l'accès aux intrants et équipements agricoles, l'accès au financement pour les petits producteurs, la commercialisation des produits agricoles (riz, fonio), ainsi que les opportunités de création d'emplois durables pour les jeunes et les femmes dans le secteur agricole. Les contributions recueillies visent à identifier les risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels et à améliorer la conception de la phase 2 du projet.
- Intégrer les contributions des parties prenantes dans la planification et la prise de décision : s'assurer que les avis, préoccupations et recommandations exprimés par les parties prenantes lors des consultations soient pris en compte pour éclairer la planification et les orientations du projet. Cette intégration vise à améliorer la pertinence et l'acceptabilité du projet au regard des enjeux identifiés, notamment en tenant compte des insuffisances mises en évidence pour la phase 1 du PDACG, conformément aux exigences de la NES 10 en matière de prise en compte effective des résultats de l'engagement des parties prenantes.
- Garantir l'inclusion, la transparence et la prévention des réclamations : prioriser les groupes défavorisés, en tenant compte des risques de conflits ou les inégalités de genre dans l'accès au foncier. Les consultations sont documentées (procès-verbaux, listes de présence) et alimentent le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP).

2. Analyse des parties prenantes : Sur la base des résultats des consultations, une analyse des parties prenantes a été réalisée. Elle a porté sur leur catégorisation, leur niveau d'influence et d'intérêt vis-à-vis du projet, ainsi que sur leurs attentes et leur disposition à participer aux échanges d'information et aux mécanismes de collaboration tout au long du cycle du projet.

3. Finalisation du Plan de mobilisation des parties prenantes : Cette dernière étape a consisté à définir et formaliser les modalités, outils et mécanismes les plus adaptés au contexte du PDACG – Phase 2 afin d'assurer une mobilisation effective, continue et inclusive des parties prenantes durant toutes les phases du projet.

1.4. DOCUMENTS DE REFERENCE

La mobilisation des parties prenantes se conformera essentiellement aux exigences des normes environnementales et sociales ainsi qu'aux notes d'orientations pour l'emprunteur.

A titre indicatif, les références suivantes sont utilisées :

- Normes Environnementales et Sociales numéro 10 (NES10) : Mobilisation des parties prenantes et information ;
- Normes Environnementales et Sociales 1 (NES1) : Evaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ;
- Note d'orientation pour les emprunteurs selon le CES pour les opérations d'investissement – NES 10/ Note de bonnes pratiques pour les emprunteurs.

1.5. DOMAINE D'APPLICATION

Le domaine d'application des activités de mobilisation des parties prenantes au PDACG 2 s'applique aux individus et des groupes (selon les directives de la norme NES 10) qui : (i) sont ou pourraient être touchés par le projet (les parties touchées par le projet) ; (ii) peuvent avoir un intérêt dans le projet (les autres parties concernées) et (iii) individus ou groupes défavorisés ou vulnérables.

Pour plus d'informations et télécharger les Termes de Référence (TDR) complets, veuillez consulter : <https://www.jaoguinee.com/19/03/2026/plan-de-mobilisation-des-parties-prenantes-pmpp/3648/>



Avis d'Appel d'offres (AAO)

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP)

Date : 12 Mars 2026

Nom du Projet : Budget d'Affectation Spécial/ Fonds Commun de l'Éducation/ BAS/FCE

AAO : N° 005 /MENA-ETFP/CAB/2026

1. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer certaines activités du ministère à travers le BAS/FCE. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'acquisition des équipements de Menuiserie, de Maçonnerie, d'Électricité Bâtiments, de Plomberie et des équipements (petits matériels d'outillage) de 20 ateliers de 10 CFP.

2. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des équipements de Menuiserie, de Maçonnerie, d'Électricité Bâtiments, de Plomberie et des équipements (petits matériels d'outillage) de 20 ateliers de 10 CFP en cinq (5) lots distincts.

- Lot 1 : Fourniture d'équipements d'électricités ;
- Lot 2 : Fourniture d'équipements de maçonnerie ;
- Lot 3 : Fourniture d'équipements de menuiserie ;
- Lot 4 : Fourniture d'équipements de Plomberie ;
- Lot 5 : Fourniture et livraison sur site de petits matériels et outillages de 20 ateliers des 10 CFP.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation de Marché du MENA-ETFP via l'adresse mail pmp@metfp.gov.gn ou téléphone +224 628 33 33 29 et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'emploi (MENA-ETFP) sis à Taouyah Rogbané/Corniche Sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry République de Guinée de 8h à 16h.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement⁷ non remboursable d'Un million franc guinéen (1 000 000 GNF), payable sur comme suit :

50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor »

Code SWIFT : REPCGNNG ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000136 _ Clé : 10 _ RIB : 0011902011000136-10

30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG

Code SWIFT : REPCGNNG ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000407 _ Clé : 70 _ RIB : 0011902011000407-70

20% au compte du ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle

Code SWIFT : REPCGNNG ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000148 _ Clé : 71 _ RIB : 0011902011000148-71

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP) sis à Taouyah Rogbané/Corniche Sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry République de Guinée au plus tard le 13 avril 2026 à 11h 00 mn.

7. Les Offres doivent comprendre une caution bancaire par lot de :

- Lot 1: Cent millions (100 000 000) GNF
- Lot 2: Trente millions (30 000 000) GNF
- Lot 3 : Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) GNF
- Lot 4 : Trente-cinq millions (35 000 000) GNF
- Lot 5 : Trente-cinq millions (35 000 000) GNF

avec une validité au plus tôt de cent cinquante (150) jours à compter de la date de soumission des offres.

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique, et de la Formation Professionnelle. (MENA-ETFP) sis à Taouyah Rogbané/Corniche Sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry République de Guinée le 13 avril 2026 à 11h30 mn.

9. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Conakry, le
Le Ministre

Alpha BARRY

Dividendes 2025 : plus de 60 sociétés sommées de payer avant le 30 juin sous peine de sanctions



Dans un communiqué, la Présidence de la République invite toutes les sociétés à participation publique, dont la liste est ci-jointe, à procéder au paiement de leurs dividendes au plus tard le 30 juin 2026.

Passé ce délai, les sociétés privées qui ne se mettront pas en règle verront leur permis retiré. S'agissant des sociétés publiques, le non-paiement des dividendes dans les délais entraînera le limogeage des dirigeants concernés ainsi que des poursuites judiciaires.

Le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, le ministère des Mines et de la Géologie ainsi que la Société de développement industriel et minier de Guinée (SODIMIG) sont

chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à la bonne application de ce communiqué.

Liste des sociétés concernées (exercice 2025)

Sociétés minières :

- Société aurifère de Guinée (SAG)
- Société minière de Mandiana (SMD)
- Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG)
- Société minière de Boké (SMB)
- Société des mines de Mandiana (SMM)
- Tchango Mining
- Guinea Bauxite Company (GBC)
- Guinea Gold Exploration (GGE)
- Alliance Mining Commodities (AMC)
- CDM Chine

- SPICa Mining
- ASAPA Mining (Minex)
- ASAPA Mining (Boffa)
- Bel Air Mining
- Kouroussa Gold Mine
- Dynamique Mining
- Managem Guinée

Sociétés publiques :

- 18. Compagnie guinéenne de construction (CGC)
- 19. Office guinéen de publicité (OGP)
- 20. Port autonome de Conakry (PAC)
- 21. Loterie nationale de Guinée (LONAGUI)
- 22. Société des brasseries de Guinée (SOBRAGUI)
- 23. Société guinéenne de palmiers à huile et d'hévéa (SOGUIPAH)
- 24. Société nationale d'aménagement et de promotion immobilière (SONAPI)
- 25. Agence nationale d'aménagement minier (ANAM)

- 26. Office guinéen du pétrole (OGP)
- 27. Fonds d'entretien routier (FER)
- 28. Société guinéenne de large bande (SOGEB)
- 29. Société navale guinéenne
- 30. Société des eaux de Guinée (SEG)
- 31. CIPECO Guinée

- 32. ANAIM
- 33. Électricité de Guinée (EDG)
- 34. Banque centrale de la République de Guinée (BCRG)

Sociétés mixtes :

- 35. Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG)
- 36. SOGECA
- 37. SOGUIB
- 38. Vivo Energy Guinée
- 39. SOLIAG

Sociétés à participation minoritaire :

- 40. VISTA GUI
- 41. Société aurifère de Guinée (SAG)

- 42. Africa MiningCartes
- 43. LafargeHolcim Guinée
- 44. BPMG
- 45. BESSIG
- 46. UGAR Activa SA
- 47. Activa Vie
- 48. Société de gestion du patrimoine (SGP)
- 49. SGHI
- 50. BENIG
- 51. Compagnie des ressources de Guinée (CRG)
- 52. SOGIAG
- 53. Fonds d'entretien routier (FER)
- 54. ACER
- 55. Laboratoire du bâtiment et des travaux publics (LBTP)
- 56. AGEROUTE
- 57. Société nationale des chemins de fer de Guinée (SNCFG)
- 58. La Poste guinéenne
- 59. COPCOM Guinée
- 60. Office maritime de Guinée (OMG)
- 61. Pharmacie centrale de Guinée (PCG)
- 62. SONA

GUINEENEWS

Crise de liquidité en Guinée : Elhadj Mansour Fadiga interpelle les autorités lors de l'Aïd el-Fitr



À l'occasion de la célébration de l'Aïd el-Fitr ce vendredi, l'imam Elhadj Mansour Fadiga, doyen des imams et premier responsable de la mosquée Bilal de Nongo, a profité de son message à la communauté musulmane pour aborder une question brûlante de l'actualité natio-

nale : la crise de liquidité qui frappe la Guinée. S'exprimant au micro de Guineematin.com, le leader religieux a lancé un appel pressant aux autorités afin qu'elles prennent des mesures urgentes pour mettre fin à cette situation qui affecte l'ensemble des citoyens.

« Nous subissons tous aujourd'hui les conséquences de cette crise de liquidité »,

a-t-il déclaré, soulignant que le problème touche toutes les couches sociales, sans distinction.

Selon l'imam, malgré les instructions récemment données par le président de la République lors d'un Conseil des ministres au Palais de la Colombe, les difficultés persistent sur le terrain. Il a notamment évoqué l'impossibilité pour de nombreux citoyens d'effectuer des retraits bancaires faute de liquidités disponibles, ainsi que les contraintes rencontrées par les utilisateurs des services de transfert

d'argent mobile, incapables d'accéder à leurs fonds.

L'imam Fadiga a insisté sur la nécessité pour les autorités compétentes de « prendre la situation à bras-le-corps » afin de soulager la population. Il a également appelé à une réflexion sur les responsabilités dans la gestion de cette crise, invitant les dirigeants à prendre les décisions qui s'imposent pour y remédier rapidement.

Par ailleurs, le guide religieux a mis l'accent sur le besoin urgent de mettre en circulation de petites cou-

pures, en complément des billets de forte valeur annoncés par la Banque centrale. « Nous avons besoin de petites coupures : 500, 1 000, voire jusqu'à 20 000 francs guinéens », a-t-il plaidé.

En conclusion, Elhadj Mansour Fadiga a exhorté les Guinéens à renforcer la solidarité et la cohésion sociale en cette période difficile. « Le bas peuple n'a pas de problème, le problème vient de nous, les chefs », a-t-il conclu.

Yayé Oumou Barry et Mohamed Lamine Touré



TONTINE MODERNE

ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

JANVIER



Si toi de janvier
décides d'activer la Tontine
Moderne du CRG aujourd'hui



JOUR DE TABASKI



... Toi du **jour de la Tabaski**
n'auras pas à t'inquiéter pour
le prix du bœuf, les bijoux de
la mariée ou la réception.



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS **626 55 55 55**

Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025